## Courriel frauduleux attribué à la Banque du Canada

Une pratique frauduleuse consiste à envoyer des messages électroniques non sollicités invitant les destinataires à fournir des informations personnelles et financières ou à faire un paiement en contrepartie de services inexistants. Ces courriels peuvent également contenir des liens menant à de faux sites Web, que les fraudeurs tentent de faire passer pour ceux d'organisations légitimes.

Souvent, ces messages et sites donnent faussement l'impression d'avoir été diffusés ou autorisés par des organisations légitimes telles que la Banque du Canada.

Les cadres et les employés de la Banque du Canada ne demandent pas d'informations personnelles ou financières par courriel, et ne recourent pas non plus au courrier électronique ou à d'autres procédés fondés sur Internet pour exiger le paiement de services.

L'observation des règles suivantes permet de se protéger contre les courriels et sites Web frauduleux :

- Méfiez-vous des liens contenus dans les courriels non sollicités, et ne suivez jamais un lien proposé dans un message que vous soupçonnez d'être frauduleux.
- Ne faites pas confiance aux messages qui vous incitent à prendre des décisions précipitées.
- Ne transmettez jamais de renseignements personnels ou financiers à l'aide d'un courriel ordinaire. Le courrier électronique n'est pas un moyen sûr de communiquer de telles informations.
- Si vous avez des doutes au sujet d'un courriel censé émaner de la Banque du Canada :
  - Accédez au site Web de la Banque (<u>www.banqueducanada.ca</u>) en tapant vous-même l'adresse URL plutôt qu'en suivant un lien. Recherchez des informations sur le programme dont il est question dans le message suspect.
  - Si vous avez toujours des doutes ou des interrogations, communiquez avec notre Service d'information publique, au 1 800 303 1282 (numéro sans frais en Amérique du Nord), ou consultez la section « Pour nous joindre » de notre site Web.

Il a été porté à l'attention de la Banque qu'un courriel frauduleux la concernant circule actuellement dans Internet. Ce message non sollicité, rédigé en français, laisse croire à tort que la Banque du Canada administre un programme permettant de faire entrer des travailleurs étrangers au Canada moyennant des frais de 300 dollars É.-U. Le courriel cite une organisation fictive appelée FCADES (Fonds canadien d'aide au développement économique et social) et désigne un membre du Conseil d'administration de la Banque comme étant le directeur de cette organisation. Le message donne à penser qu'il est envoyé par ce membre du Conseil, ce qui est faux.

Le courriel en question usurpe le nom de la Banque du Canada et fait une utilisation frauduleuse de son logo et de son identité. La Banque n'est liée d'aucune façon à ce stratagème, et le programme mentionné dans le message n'existe pas. La police a été chargée de l'affaire et poursuit son enquête. Si vous recevez ce courriel non sollicité, supprimez-le immédiatement. Rappelez-vous que vous ne devriez jamais fournir de renseignements personnels ou financiers ni envoyer d'argent en réponse à un message électronique non sollicité.